

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **30 (1959)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le gaz et le problème de l'énergie. — Les seules ressources énergétiques que la Suisse possède se résument au bois de ses forêts et à ses forces hydrauliques. Elles couvrent ensemble $\frac{1}{3}$ environ de nos besoins. Peut-être pourra-t-on y ajouter plus tard le gaz naturel et le pétrole si les recherches actuellement en cours dans notre pays mènent à la découverte de gisements exploitables. Pour le moment, le gaz distribué en Suisse est un gaz manufacturé, produit à partir de houille et partiellement de fuel.

Dans un pays riche en chutes d'eau mais dépourvu de charbon comme le nôtre, on a parfois tendance à sous-estimer le rôle et l'importance de l'industrie du gaz. Et pourtant, des chiffres de production tels que 328 millions de m³ de gaz et 358 000 tonnes de coke n'en représentent pas moins une quantité d'énergie de quelque 4 milliards de kWh, soit le 30 % environ de la consommation suisse d'énergie électrique. Ces chiffres sont encore d'autant plus significatifs que moins des $\frac{2}{3}$ seulement de la population suisse réside dans les régions alimentées en gaz. C'est dire que le rôle des usines à gaz dans l'approvisionnement du pays en énergie est beaucoup plus important que d'aucuns l'imaginent.

On ne saurait omettre non plus de relever que le taux de dépendance énergétique extérieure de la Suisse est l'un des plus forts d'Europe occidentale (deux fois plus élevé que celui de la France) et qu'il importe, dans ces conditions, de tirer des combustibles importés le maximum de rendement. Or, en ce qui concerne les houilles, c'est en les soumettant à la distillation dans les usines à gaz que l'on obtient le résultat le plus favorable puisque le rendement thermique final atteint 85 % alors qu'il n'est, par exemple, que de 35 à 38 % pour les centrales thermiques d'électricité. La mise en valeur intégrale de la houille par les usines à gaz permet donc d'en retirer deux fois plus d'énergie utile que sa transformation en électricité, sans parler des précieux sous-produits tels que le goudron, le benzol, etc. qui en sont issus.

Il y a donc de nombreuses raisons qui parlent en faveur du maintien d'une industrie gazière saine et prospère dans notre pays. Face aux besoins sans cesse croissants d'énergie, et jusqu'à ce que l'atome puisse prendre la relève à des prix compétitifs — ce qui exigera au moins 15 à 20 ans — nous n'aurons pas trop des sources actuelles d'énergie. L'utilisation, peut-être plus prochaine qu'on ne le croit, de gaz naturel, de raffinerie ou de propane pourrait ouvrir de nouveaux marchés à l'industrie gazière et lui donner un nouvel essor.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source